

CIRCUIT DES FOSSES ROYAUX

Départ : église de SAINT-CHRISTOPHE SUR AVRE

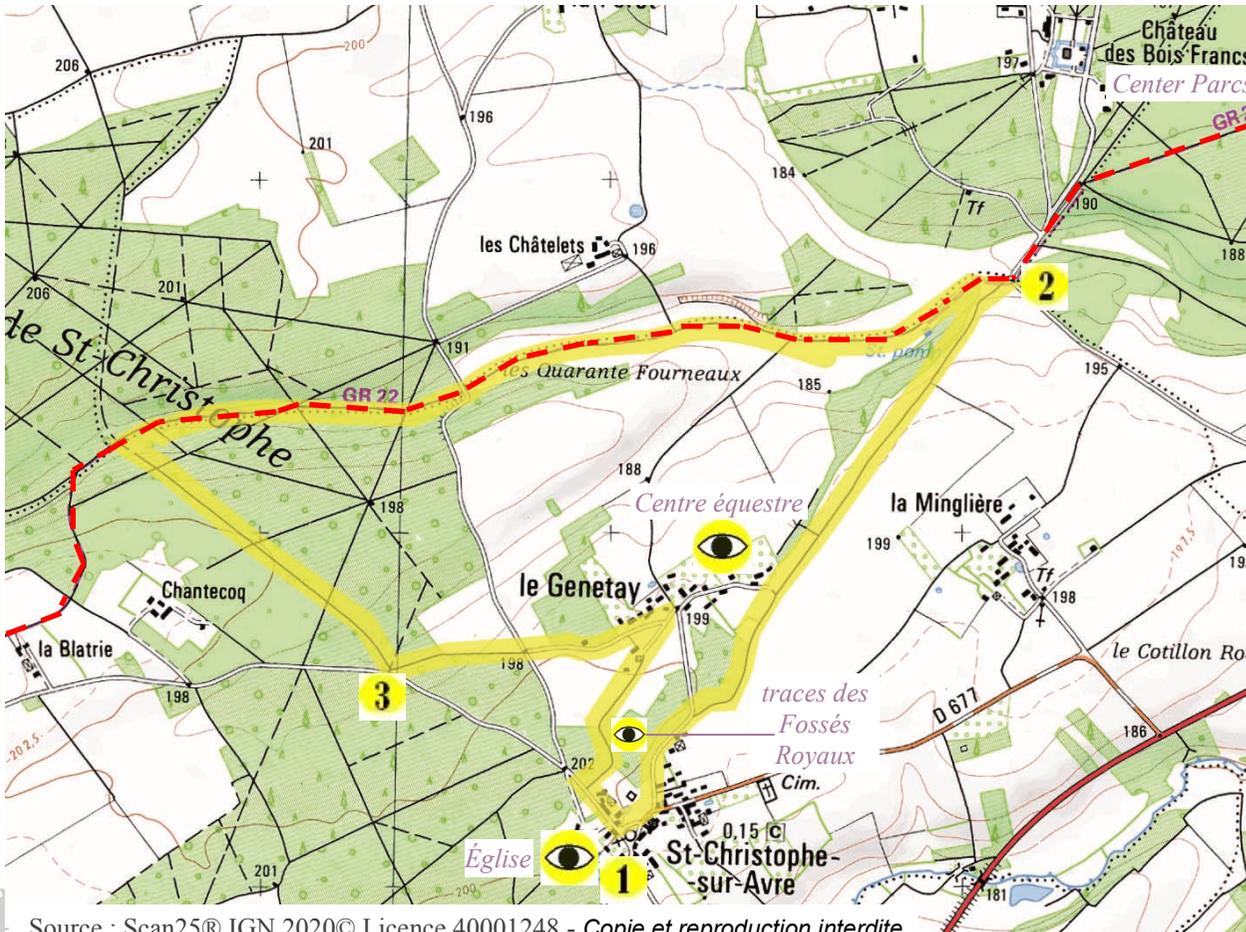
Longueur : 7,2 km (2h30 à pied)

Balisage : **jaune**

Dénivelé : + 43 m - 84 % de chemins non goudronnés

	GR	GR de Pays	PR
Bonne direction			
Changement de direction			
Mauvaise direction			

Balisage utilisé en France pour les GR, GRP et PR



Source : Scan25® IGN 2020© Licence 40001248 - Copie et reproduction interdite.

Légende :

Curiosités

GR 22

① Face à la pancarte de départ, partir sur la gauche. Passer devant la mairie et prendre la route à gauche en direction du Genetay. A la sortie du village, emprunter le chemin en face. Continuer tout droit.

② En arrivant pratiquement à la route, prendre le chemin à gauche. Vous êtes sur le GR 22. Poursuivre tout droit à travers le vallon. Laisser la ferme des Chatelets sur la droite. Traverser une route et suivre en face le chemin dans les bois. Au croisement de chemins, monter à gauche et continuer toujours tout droit.

③ Juste avant la route, prendre le chemin à gauche qui longe les prés. Traverser la route et suivre la direction du Genetay par la VC 107. Dans le hameau, tourner à la première route à droite. Continuer sur le chemin du bois jusqu'à la route à l'entrée de Saint Christophe. Tourner vers la gauche et contourner l'église pour rejoindre le point de départ.



Document réalisé par Normandie Sud Tourisme en partenariat avec la FDRP.

Retrouvez d'autres itinéraires en Normandie Sud Eure :

www.normandie-sud-tourisme.fr

Rubrique *Loisirs et Détente*

A voir au cours de la balade...

L'église Saint Christophe

De son origine romane, elle garde dans ses murs les traces de deux fenêtres cintrées en grison de la fin du XII^{ème} siècle. Ce bâtiment a été remanié aux XVI^{ème}, XVII^{ème} et XIX^{ème} siècles puis restaurée entre 2005 et 2007. Elle est surmontée d'un clocher avec une haute flèche octogonale. La nef est précédée d'un porche décoré de briques et de carrés de pierre bleue, résidus de fonderie. A l'intérieur, de part et d'autre de l'autel baroque du XVIII^{ème} siècle, se trouvent deux statues du XVI^{ème}, représentant Saint Christophe, patron des voyageurs, et Saint Jacques le Majeur, patron des pèlerins. Ouverte tous les jours de 10h à 19h (17h en hiver).



Le GR 22 sur le chemin du Mont-Saint-Michel.

Une partie de cette boucle de randonnée suit le GR22 qui relie Paris au Mont-Saint-Michel sur 549 km. A partir du haut Moyen - Age et pendant des siècles, les pèlerins, appelés Miquelots, ont afflué par milliers au Mont-Saint-Michel. La Fédération Française de Randonnée Pédestre a édité un topoguide sur cet itinéraire



Les fossés royaux

Vestiges de la frontière entre la France et la Normandie, ils furent réalisés entre 1158 et 1168. C'est Henri II Plantagenêt, duc de Normandie et roi d'Angleterre, qui a ordonné la construction de cette fortification venant compléter la ligne de châteaux existants, déjà renforcée sous le règne de Henri I^{er} Beauclerc. Le tracé initial comptait 105 km de long. La terre enlevée pour creuser le fossé (3 à 9 m de profondeur) était rejetée coté Normandie pour former un talus haut (5m) donc infranchissable.

Malmenés par la mise en culture et le remembrement, les portions existantes aujourd'hui demeurent dans des zones essentiellement boisées comme c'est le cas à Saint-Christophe-sur-Avre.



GR® et GR® de Pays sont des marques déposées par la FFRandonnée, elles désignent les itinéraires identifiés sous le nom de « GR », balisés de marques blanc-rouge, et « GR de Pays », balisés de marques jaune-rouge. Ces itinéraires sont des créations de la FFRandonnée. Leurs reproductions non autorisées constituent une contrefaçon passible de poursuites. Retrouvez l'ensemble des GR sur le site mongr.fr